



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E147051

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1998  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 01/01/2016  
8 000

Raison sociale : ENTRETIEN CHAUFFAGE SERVICE - ECS

SAUTRET  
49460 FENEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANGERS 419928387

Téléphone : 02 41 32 02 18  
Portable : 06 60 73 47 19

Fax : 09 81 70 60 64

Siret : 419 928 387 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4907443/B

Site Internet :

E-mail : e.c.s@bbox.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 149159007/V/001

Responsabilité légale :

DE LA RIVIERE ARNAUD CO-GÉRANT / PERDRIEL CHRISTIAN CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 149159007/V/001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	30/06/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	30/06/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	30/06/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS  
81, RUE DES PONTS DE CE  
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.